

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 29 MAI 2012 À 17 HEURES À STRASBOURG – SALLE DES CONSEILS DU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA CUS

Convocation du 22 mai 2012

Membres en exercice : 50 titulaires
50 suppléants

Membres présents : 23 titulaires
10 suppléants

Délibération n°205 du Comité syndical

1. Approbation du compte de gestion 2011

Le Compte de gestion, qui suit la clôture de l'exercice 2011, a été produit par le comptable le 14 mars 2012, pour être présenté à l'assemblée délibérante qui arrête les comptes. Les chiffres concordent avec ceux du Compte administratif. Le Comité syndical doit délibérer sur l'approbation de ce Compte de gestion.

*Le Comité syndical
sur proposition du Président
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,*

*Vu les comptes présentés par le Trésorier du Syndicat mixte, ses recettes et dépenses du
1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011,*

Vu les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2011,

*Statuant sur les opérations de l'exercice 2011, sauf le règlement et l'apurement par le juge
des comptes, déclare que le compte de gestion n'appelle aucune observation ni réserve*

Constata que les opérations effectuées pendant la gestion 2011 se présentent comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses

Mandats émis **390 210,96 €**

Recettes

Titres émis **418 738,65 €**

Résultat de l'exercice + 28 527,69 €

<i>Résultat reporté</i>	+ 68 376,32 €
<i>Résultat cumulé</i>	+ 96 904,01 €

Section d'investissement

Dépenses

Mandats émis **11 639,04 €**

Recettes

Titres émis **36 156,28 €**

Résultat de l'exercice **+ 24 517,24 €**

Résultat reporté **+ 48 261,93 €**

Résultat cumulé **+ 72 779,17 €**

Certifié exécutoire compte tenu de :
La transmission à la Préfecture le
La publication le
Strasbourg, le

Le Président
Jacques BIGOT

